graisse Numero d'article 26712, 26711, 185732



## Ferdinand Bilstein GmbH + Co. KG

Date d'émission 10.04.2025, Révision 10.04.2025

Version 14.0. Remplace la version: 13.0

Page 1 / 8

# RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

## 1.1 Identificateur de produit

graisse

Numero d'article: 26712, 26711, 185732

# 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

## 1.2.1 Utilisations pertinentes

Lubrifiant

#### 1.2.2 Utilisations déconseillées

Aucun connu.

## 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société Ferdinand Bilstein GmbH + Co. KG

Wilhelmstr. 47

58256 Ennepetal / ALLEMAGNE Téléphone +49 2333 911-0 Téléfax +49 2333 911-444 Site internet www.febi.com E-mail info@febi.com

Secteur informatif

Informations techniques info@febi.com
Fiche de Données de Sécurité info@febi.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Organe consultatif ORFILA (INRS): + 33 (0)1 45 42 59 59

# **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

# 2.1 Classification de la substance ou du mélange [RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008]

Pas de classification.

# 2.2 Éléments d'étiquetage

Le produit n'est pas soumis à étiquetage selon le règlement (CE) N°1272/2008 (CLP).

Pictogrammes de dangerAucunMention d'avertissementAucunMentions de dangerAucunConseils de prudenceAucun

## 2.3 Autres dangers

Dangers pour la santé La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des

propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU)

2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Dangers pour l'environnement Cette substance / ce mélange ne contient aucun composant considéré comme persistant,

bioaccumulable et toxique (PBT) ou très persistant et très bioaccumulable (vPvB) à des

concentrations égales ou supérieures à 0,1%.

Autres dangers Aucur

# **RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants**

# 3.1 Substances

Non applicable

# 3.2 Mélanges

Le produit est un mélange.

Commentaire relatif aux composants Pas de réaction dangereuse connue.

graisse Numero d'article 26712, 26711, 185732



#### Ferdinand Bilstein GmbH + Co. KG

Date d'émission 10.04.2025, Révision 10.04.2025

Version 14.0. Remplace la version: 13.0 Page 2 / 8

# **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

## 4.1 Description des mesures de premiers secours

Indications générales Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

Après inhalation Assurer un apport d'air frais.

En cas de malaises, se rendre chez le médecin.

Après contact cutané En cas de contact avec la peau, laver à l'eau savonneuse.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la

victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Demander aussitôt l'avis d'un médecin.

Ne pas faire vomir.

# 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'information disponible.

## 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter les symptômes.

Transmettre cette fiche au médecin.

## **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

### 5.1 Moyens d'extinction

Après ingestion

Agent d'extinction approprié Mousse, produits extincteurs en poudre, eau pulvérisée, dioxyde de carbone

Agent d'extinction non approprié jet d'eau

# 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risque de formation de produits de pyrolyse toxiques.

Oxyde de carbone (CO)

## 5.3 Conseils aux pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à

la réglementation locale en vigueur.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

## 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Sol très glissant suite au déversement du produit. Formation de dépôts glissants en présence d'eau.

## 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne rien rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

## 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser mécaniquement.

Ramasser les résidus avec un produit absorbant les liquides (par ex. sable). Le produit absorbé est à éliminer conformément à la réglementation en vigueur.

## 6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir les SECTION 8+13

graisse Numero d'article 26712, 26711, 185732



## Ferdinand Bilstein GmbH + Co. KG

Date d'émission 10.04.2025, Révision 10.04.2025

Version 14.0. Remplace la version: 13.0

Page 3 / 8

# **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

## 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

En cas d'utilisation appropriée, des mesures particulières ne sont pas nécessaires.

Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Protéger la peau en appliquant une pommade.

Après le travail et avant les pauses nettoyez soigneusement les maines et/ou votre visage.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

#### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Empêcher les infiltrations dans le sol.

Ne pas stocker avec des produits alimentaires et des aliments pour animaux.

Conserver les récipients hermétiquement fermés. Conserver les récipients dans un endroit bien ventilé.

Stocker au frais.

Tenir à l'abri des échauffements/surchauffes.

## 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir la SECTION 1.2

# RUBRIQUE 8: Contrôle de l'exposition / protection individuelle

#### 8.1 Paramètres de contrôle

Composants possédants une valeur limite d'exposition (FR)

non applicable

Composants possédants une valeur limite d'exposition EU (2004/37/EG)

non applicable

#### 8.2 Contrôles de l'exposition

Indications complémentaires sur la

configuration des installations

techniques

Assurer une ventilation du poste de travail adéquate.

**Protection des yeux** S'il y a risque d'éclaboussure:

lunettes de protection (EN 166:2001)

Protection des mains Les indications sont données à titre de recommandations. Pour de plus amples informations,

veuillez vous adresser au fournisseur de gants.

> 0,4 mm; caoutchouc butyle, > 120 min (EN 374)

Protection corporelle vêtement de protection léger

Divers Choisir les moyens de protection individuelle en fonction de la concentration et de la quantité

de composants dangereux ainsi qu'en fonction des conditions spécifiques sur le lieu de travail. S'informer auprès du fournisseur des moyens de protection concernant la résistance

aux substances chimiques de ces derniers. Eviter le contact avec les yeux et la peau.

**Protection respiratoire**Non indispensable sous des conditions normales.

**Risques thermiques** Pas d'information disponible.

Limitation et surveillance de l'exposition de l'environnement

Se conformer aux réglementations environnementales applicables limitant les rejets dans l'air,

l'eau et le sol.

graisse Numero d'article 26712, 26711, 185732



#### Ferdinand Bilstein GmbH + Co. KG

Date d'émission 10.04.2025, Révision 10.04.2025

Version 14.0. Remplace la version: 13.0

Page 4 / 8

# RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physiquesolideFormepâteuxCouleurblancOdeurinodoreSeuil olfactifnon applicableValeur du pHNon applicableValeur du pH [1%]Non applicable

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

[°C]

Pas d'information disponible.

Point d' éclair [°C] Non applicable

InflammabilitéPas facilement inflammable.Limite inférieure d'explosionPas d'information disponible.Limite supérieure d'explosionPas d'information disponible.

Propriétés comburantes Non

Pression de vapeur/pression de gaz

[kPa]

Pas d'information disponible. 1,24 - 1,37 (20 °C / 68,0 °F)

Densité [g/cm³]1,24 - 1,37 (20Densité relativeNon déterminéDensité de versement [kg/m³]Non applicable

Solubilité dans l'eau non miscible

Solubilité autres solvants

Coefficient de partage n-octanol/eau

(valeur log)

Pas d'information disponible. Pas d'information disponible.

Viscosité cinématique NLGI: 2,5

Densité de vapeur relativePas d'information disponible.Point de fusion [°C]Pas d'information disponible.

Température d'auto-inflammation [°C] Non applicable

Temp. de décomposition [°C] Pas d'information disponible.

Caractéristiques des particules Pas d'information disponible.

## 9.2 Autres informations

Aucun

#### **RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

### 10.1 Réactivité

Aucun risque connu lors d'une utilisation conforme aux fins.

## 10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions environnantes normales (température ambiante).

## 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réagit au contact avec agents d'oxydation.

## 10.4 Conditions à éviter

Pas d'information disponible.

#### 10.5 Matières incompatibles

Pas d'information disponible.

## 10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de produits de décomposition dangereux connus.

graisse Numero d'article 26712, 26711, 185732



#### Ferdinand Bilstein GmbH + Co. KG

Date d'émission 10.04.2025, Révision 10.04.2025

Version 14.0. Remplace la version: 13.0

Page 5 / 8

# **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

# 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008 Toxicité orale aiguë

Produit

oral, En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité dermale aiguë

Produit

dermique, En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité aiguë par inhalation

Produit

inhalatoire, En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion cutanée/irritation cutanée Sensibilisation respiratoire ou En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

cutanée

Toxicité spécifique pour certains
organes cibles — exposition unique

En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains

En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

organes cibles – exposition répétée
Mutagénèse

Toxicité sur la reproduction

En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénèse Danger par aspiration

En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Remarques générales

Il n'existe pas de données toxicologiques concernant l'ensemble du produit. Les données toxicologiques citées concernant les composants sont destinées aux personnes exerçant des professions médicales, aux experts des domaines sécurité et protection

sanitaire au lieu de travail ainsi qu'aux toxicologues.

### 11.2 Informations sur les autres dangers

11.2.1 Propriétés perturbant le système endocrinien

La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU)

2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

11.2.2 Autres informations Aucun

# **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

## 12.1 Toxicité

Produit

En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

# 12.2 Persistance et dégradabilité

Comportement dans les compartiments de l'environnement

Non déterminé

Comportement dans les stations

Non déterminé

d'épuration

Biodégradabilité

Non déterminé

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas d'information disponible.

graisse Numero d'article 26712, 26711, 185732



Page 6 / 8

#### Ferdinand Bilstein GmbH + Co. KG

Date d'émission 10.04.2025, Révision 10.04.2025

Version 14.0. Remplace la version: 13.0

#### 12.4 Mobilité dans le sol

Pas d'information disponible.

#### 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

Inclassables de PBT ou de VPVB sur base de toutes les informations disponibles.

#### 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

# 12.7 Autres effets néfastes

Données écotoxologiques ne sont pas disponibles.

Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement et dans les canalisations d'égout.

#### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Les résidus de produits sont à éliminer dans le respect de la directive en matière de déchets 2008/98/CE ainsi que selon les réglementations nationales et régionales. Un code de nomenclature selon le Catalogue européen des déchets (CED) ne peut pas être déterminé pour ce produit, car une classification n'est permise qu'après l'indication des fins d'utilisation par le consommateur.

#### **Produit**

Eliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en vigueur.

Traiter dans une installation d'incinération, en tenant compte de la réglementation locale en

vigueur.

Catalogue européen des déchets

(recommandé)

120112\*

Emballage non nettoyé

Les emballages non contaminés peuvent être recyclés.

Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit.

Catalogue européen des déchets

(recommandé)

150110\* emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par

de tels résidus

# **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

# 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

Transport routier vers ADR/RID Non applicable

Transport fluvial (ADN) Non applicable

Transport maritime selon IMDG Non applicable

Transport aérien selon IATA Non applicable

## 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Transport routier vers ADR/RID MARCHANDISE NON-DANGEREUSE

Transport fluvial (ADN) MARCHANDISE NON-DANGEREUSE

Transport maritime selon IMDG NOT CLASSIFIED AS "DANGEROUS GOODS"

Transport aérien selon IATA NOT CLASSIFIED AS "DANGEROUS GOODS"

bfe00260

graisse Numero d'article 26712, 26711, 185732



#### Ferdinand Bilstein GmbH + Co. KG

Date d'émission 10.04.2025, Révision 10.04.2025 Version 14.0. Remplace la version: 13.0 Page 7 / 8

#### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Transport routier vers ADR/RID Non applicable

Transport fluvial (ADN) Non applicable

Transport maritime selon IMDG Non applicable

Transport aérien selon IATA Non applicable

14.4 Groupe d'emballage

Transport routier vers ADR/RID Non applicable

Transport fluvial (ADN) Non applicable

Transport maritime selon IMDG Non applicable

Transport aérien selon IATA Non applicable

14.5 Dangers pour l'environnement

Transport routier vers ADR/RID Non

Transport fluvial (ADN) Non

Transport maritime selon IMDG Non

Transport aérien selon IATA Non

# 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Indication correspondante aux sections 6 à 8.

# 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable

# RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

# 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

**PRESCRIPTIONS DE CEE** 2008/98/CE (2000/532/CE); 2010/75/UE; 2004/42/CE; (CE) 648/2004; (CE) 1907/2006

(REACH); (UE) 1272/2008; 75/324/EWG ((CE) 2016/2037); (UE) 2020/878; (UE) 2016/131;

(UE) 2024/573; (UE) 2019/1148; (UE) 2019/1021, (UE) 2023/707

- Commentaire relatif aux

composants

Ne contient pas ou moins de 0,1% des substances énumérées dans la liste (liste des substances dites préoccupantes, candidates pour la procédure d'autorisation-SVHC).

- annexe XIV (REACH) Le produit ne contient pas ≥ 0,1 % de substances soumises à autorisation selon l'annexe XIV

du Règlement (CE) 1907/2006 (REACH)

- annexe XVII (REACH) Le produit ne contient pas ≥ 0,1 % de substances faisant l'objet de restrictions selon l'annexe

XVII du Règlement (CE) 1907/2006 (REACH)

Le produit ne fait pas l'objet de restrictions selon l'annexe XVII du Règlement (CE) 1907/2006

(RÉACH)

RÈGLEMENTS DE TRANSPORT RÉGLEMENTATIONS NATIONALES ADR (2025); IMDG-Code (2025, 42. Amdt.); IATA-DGR (2025)

(FR):

Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France 2016.

- Observer les restrictions d'emploi Non

- VOC (2010/75/CE) non applicable

# 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Non applicable

graisse Numero d'article 26712, 26711, 185732



#### Ferdinand Bilstein GmbH + Co. KG

Date d'émission 10.04.2025, Révision 10.04.2025

Version 14.0. Remplace la version: 13.0 Page 8 / 8

## **RUBRIQUE 16: Autres informations**

#### 16.1 Abréviations et acronymes:

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route

RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises

dangereuses

 ${\sf ADN}$  = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par

voie de navigation intérieure

ATE = acute toxicity estimate

CAS = Chemical Abstracts Service

CLP = Classification, Labelling and Packaging

DMEL = Derived Minimum Effect Level

DNEL = Derived No Effect Level

EC50 = Median effective concentration

ECB = European Chemicals Bureau

EEC = European Economic Community

EINECS = European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

EL50 = Median effective loading

ELINCS = European List of Notified Chemical Substances

EmS = Emergency Schedules

GHS = Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

IATA = International Air Transport Association

IBC-Code = International Code for the Construction and Equipment of Ships carrying

Dangerous Chemicals in Bulk

IC50 = Inhibition concentration, 50%

IMDG = International Maritime Code for Dangerous Goods

IUCLID = International Uniform ChemicaL Information Database

IVIS = In vitro irritation score

LC50 = Lethal concentration, 50%

LD50 = Median lethal dose

LC0 = lethal concentration, 0%

LOAEL = lowest-observed-adverse-effect level

LL50 = Median lethal loading

LQ = Limited Quantities

MARPOL = International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships

NOAEL = No Observed Adverse Effect Level

NOEC = No Observed Effect Concentration

PBT = Persistent, Bioaccumulative and Toxic substance

PNEC = Predicted No-Effect Concentration

REACH = Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals

STP = Sewage Treatment Plant

TLV®/TWA = Threshold limit value - time-weighted average

TLV®STEL = Threshold limit value – short-time exposure limit

VOC = Volatile Organic Compounds

vPvB = very Persistent and very Bioaccumulative

## 16.2 Autres informations

Méthode de classification

Positions modifiées 2.3, 9.7

2.3, 9.1, 11.2, 12.6